

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00296

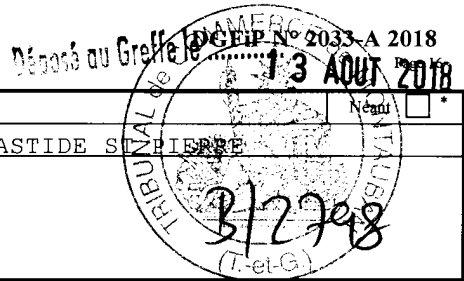
Numéro SIREN : 814 998 019

Nom ou dénomination : 2C Holding

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2018 sous le numéro de dépôt 2798

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2C HOLDING

Adresse de l'entreprise 980 CHEMIN DE LARDIT

82370 LABASTIDE ST PIERRE

Numéro SIRET * 8 1 4 9 9 8 0 1 9 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	786 538	786 538	799 562		
	Total I (5)	044	048	786 538	799 562			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	179 602	128 966		
		Autres * (3)	072	074	587	587		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	27 221	27 221	1 911		
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	207 410	130 877		
		Total général (I+II)	110	112	993 948	930 439		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		71 379				
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		88 148	71 479			
	Provisions réglementées	140		7 017	3 405			
		Total I	142		167 644	75 884		
	Provisions pour risques et charges	154						
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		263 612	304 911			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 140	1 140			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	522 987	561 552	548 503			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		826 304	854 555			
	Total général (I + II + III)	180		993 948	930 439			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				184		
	(4) Dont dettes à plus d'un an							
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *							
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2C HOLDING					Néant		*						
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le		*						
		13	1	2	2	0	1	7	13	1	2	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209								210					
	Production vendue { biens services * }	215								214					
		217				218		149 668		218		107 471			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222					
	Production immobilisée *									224					
	Subventions d'exploitation reçues									226					
	Autres produits									230		5			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232		149 668		107 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234					
	Variation de stock (marchandises) *									236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242		3 124		242		9 645			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243								244		189		351	
	Rémunérations du personnel *									250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252					
	Dotations aux amortissements *									254					
	Dotations aux provisions									256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				260				262					
	Total des charges d'exploitation (II)										264		3 313		9 996
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		146 356		97 480	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)									280		5 000			
	Produits exceptionnels (IV)									290					
	Charges financières (V)									294		23 955		5 586	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				348				300		3 612		3 405	
										306		30 640		22 009	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)									310		88 148		71 479	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										312		88 148		314	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318					
	Provisions non déductibles *									322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324		30 640			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				248				330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					249				251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997					
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		987		127		138		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989		991		990		350					
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345		344		346				350					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655						350					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352		118 788		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										370		118 788		372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités enEuros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	643 060		
Prêts, autres immobilisations financières	156 502		
TOTAL	799 562		
TOTAL GENERAL	799 562		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			643 060	643 060
Prêts, autres immobilisations financières		13 023	143 478	143 478
TOTAL		13 023	786 538	786 538
TOTAL GENERAL		13 023	786 538	786 538

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	143 478	143 478	
Autres créances clients	179 602	179 602	
Taxe sur la valeur ajoutée	587	587	
TOTAL	323 667	323 667	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 125	4 125		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	259 487	41 269	172 942	45 276
Fournisseurs et comptes rattachés	1 140	1 140		
Impôts sur les bénéfices	8 631	8 631		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 934	29 934		
Groupe et associés	522 987	522 987		
TOTAL	826 304	608 086	172 942	45 276
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 512			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	179 602
Total	179 602

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 125
Total	4 125

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		300 000
Nantissement de 100% des parts sociales de la SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS METALLIQUES	300 000	
Total (1)		300 000

Engagements reçus

Caution solidaire de M. E. DESSAY, SAS JPM, EURL SISSI, SAS ESCAFFRE		300 000
Engagement de blocage des comptes courants d'associés		505 000
Total		805 000

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS M - Participations détenues entre 10 et 50 %	50 000	132 480	100.00	643 060	643 060	143 478		4 146 202	52 387	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



AUDIT
Expertise comptable
Commissariat aux comptes

2C HOLDING
980 Chemin de Lardit
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE



2C HOLDING
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 980 Chemin de Lardit
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2017

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2C HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2C HOLDING à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables et présentation d'ensemble des comptes :

Nous avons analysé les principes auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes dans ses aspects significatifs est conforme à la réglementation en vigueur.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2C HOLDING à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABRUGUIERE, le 15 Juin 2018

Commissaire aux comptes

2C AUDIT ,

Julien MAZA



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 - 12			Exercice N-1 31/12/2016 - 13		Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	643 060		643 060	643 060			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	143 478		143 478	156 502	-13 023	-8.32	
TOTAL III	786 538		786 538	729 062	-57 476	-7.32	
Stocks et en cours							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	179 602		179 602	128 966	50 636	39.26	
Autres créances	587		587		587		
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	27 221		27 221	1 911	25 310	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
TOTAL IV	177 410		177 410	130 794	46 616	35.48	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL III+IV+V+VI)	963 948		963 948	860 456	103 492	10.75	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à court terme



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 13	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	71 379		71 379	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	86 148	71 479	14 669	28.32
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	7 017	3 405	3 612	106.08	
Total I	167 544	75 884	91 660	120.92	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES C	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	263 612	304 911	-41 299	-13.54
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	522 987	505 000	17 987	3.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 140	1 140		
	Dettes fiscales et sociales	38 565	43 503	-4 939	-11.35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	826 304	854 555	28 251	3.31
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	993 848	930 439	63 409	6.83	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

826 304 349 555



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIÈRE
Tél. : 05 63 59 07 14

CJC AUDIT & EXPERTISE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1 31/12/2017 (1)			Exercice N-1 31/12/2016 (1)	Ecart N/ N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	149 668		149 668	107 471	42 197	39.26
Chiffre d'affaires NET	149 668		149 668	107 471	42 197	39.26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				5	-5	-100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (1)			149 668	107 476	42 192	39.26
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 124	9 645	-6 522	-67.62
Impôts, taxes et versements assimilés			189	351	-162	-46.15
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (2)			3 313	10 046	-6 733	-65.06
Total du Résultat d'exploitation (III)			146 355	97 430	48 959	50.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		5 000	-5 000	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		5 000	-5 000	-100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	23 955	5 586	18 369	328.82
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	23 955	5 586	18 369	328.82
2. Résultat financier (VII-VI)	-23 955	-5 586	-18 369	100.00
3. Résultat courant avant impôts (VIII-VII-VI)	122 200	93 893	28 307	26.33
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 612	3 405	207	6.08
Total VIII	3 612	3 405	207	6.08
4. Résultat exceptionnel (VIII-VII)	3 612	3 405	207	6.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 640	22 009	8 631	39.22
Total IX	30 640	22 009	8 631	39.22
10. Résultat net (X+IX-VIII)	68 948	66 079	2 869	4.34
11. Résultat net après impôts (X+IX-VIII-V)	68 948	66 079	2 869	4.34
5. Résultat comptable (10+11+produits - totales des charges)	68 948	66 079	2 869	4.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises
(4) Dont intérêts concernant les entreprises

2C AUDIT

SARL au capital de 7 822.45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. des Quilles 82100
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités enEuros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	10



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 459
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	643 060		
Prêts, autres immobilisations financières	156 502		
TOTAL	799 562		
TOTAL GENERAL	799 562		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			643 060	643 060
Prêts, autres immobilisations financières		13 023	143 478	143 478
TOTAL		13 023	786 538	786 538
TOTAL GENERAL		13 023	786 538	786 538

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	143 478	143 478	
Autres créances clients	179 602	179 602	
Taxe sur la valeur ajoutée	587	587	
TOTAL	323 667	323 667	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 125	4 125		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	259 487	41 269	172 942	45 276
Fournisseurs et comptes rattachés	1 140	1 140		
Impôts sur les bénéfices	8 631	8 631		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 934	29 934		
Groupe et associés	522 987	522 987		
TOTAL	826 304	608 086	172 942	45 276
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 512			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 488
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	179 602
Total	179 602

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 125
Total	4 125

Charges et produits constatés d'avance



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622.45 €
RCS CASTRES 421 784 469
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement de 100% des parts sociales de la SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS METALLIQUES	300 000	300 000
Total (1)		300 000

Engagements reçus

Caution solidaire de M. E. DESSAY, SAS JPM, EURL SISSI, SAS ESCAFFRE		300 000
Engagement de blocage des comptes courants d'associés		505 000
Total		805 000



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 455
41-43 av. Jacques Simons
81290 LABRUGUIÈRE
Tél. : 05 63 59 07 14

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS M - Participations détenues entre 10 et 50 %	50 000	132 480	100.00	643 060	643 060	143 478		4 146 202	52 387	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



2C HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 980 chemin de Lardit – 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
814 998 019 RCS MONTAUBAN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2018

EXTRAIT – RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 88 148.26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	88 148.26 euros
En réserves facultatives à hauteur de	88 148.26 euros

Conformément à la loi, s'agissant du second exercice, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Eliam DESSAY
Président

